

MAGOG

Accident de travail à Magog: son bras coincé durant près de 3 heures

EMMANUELLE CORRIVEAU / AGENCE QMI

Publié le: mercredi 20 août 2014, 14H28 | Mise à jour: mercredi 20 août 2014, 21H29



CAPTURE D'ÉCRAN / TVA NOUVELLES / AGENCE QMI

La victime a par la suite été conduite au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.

MAGOG – Un grave accident de travail s'est produit mardi vers minuit, à l'usine Soft Tex de Magog, spécialisée dans la conception et la fabrication d'oreillers en fibres de polyester.

Une femme de 51 ans s'est retrouvée le bras coincé dans une carde, une machine industrielle munie de rouleaux, servant entre autres à démêler les fibres de textile. C'est en tentant de débrouller la machine qu'elle se serait coincé le bras entre le tapis et le rouleau.

Les services d'urgences ont été dépêchés sur place pour tenter de dégager l'employée de sa fâcheuse position, a expliqué Paul Tear de la Régie de police Memphrémagog. Une manœuvre des plus délicates.

«L'opération pour dégager la dame a duré 3 heures et pendant ce temps, il y a du personnel médical du Centre de santé Memphrémagog qui était sur place pour lui prodiguer des soins. Nous avons dû faire appel à un anesthésiste étant donné que la dame était très souffrante.»

Une enquête de la CSST a été ouverte pour faire la lumière sur les circonstances de l'accident.

Même si plusieurs campagnes de prévention sont diffusées chaque année dans les différents médias, encore de nombreux accidents de travail sont liés à l'utilisation de ce type de machines.

«Entre 2009 et 2013, sur une période de 5 ans, il y a eu 42 décès reliés aux machines, plus de 18 000 lésions à l'échelle provinciale. Seulement en Estrie, on parle de plus de 150 lésions reliées aux machines», a précisé Julie Fournier de la CSST Estrie.

L'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité au travail publiait en 2003 un rapport sur la sécurité des cardes. Parmi les recommandations émises, aménager des accès sécuritaires aux machines en fonction et pousser les connaissances en matière d'entretien préventif.

La CSST rappelle qu'il incombe aux employeurs d'assurer la sécurité de leurs travailleurs, mais il est aussi du devoir de l'employé d'identifier les risques et de s'assurer qu'il travaille dans un environnement sécuritaire.

Votre ordinateur est Lent 

speedmaxpc.com

Réparation pour Vitesse Ordinateur Suivez ces 3 étapes Faciles!

Vos commentaires

En commentant sur ce site, vous acceptez nos conditions d'utilisation et notre netiquette.

Pour signaler un problème avec Disqus ou avec la modération en général, écrivez à moderation@quebecormedia.com.

Les commentaires sont modérés. Vous pouvez également signaler aux modérateurs des commentaires que vous jugez inappropriés en utilisant l'icône. 

